

## AIDE / FOIRE AUX QUESTIONS

### 1. Que faire si j'ai oublié mon nom d'utilisateur?

Prière de vous référer au courriel envoyé par IMS vous informant de votre nom d'utilisateur, suite à votre demande d'accès au site sécurisé. Si vous n'avez plus cette information, veuillez réappliquer en cliquant sur « *Formulaire de Demande d'Accès* » sur la page d'accès principale pour débiter à nouveau la procédure et obtenir un nom d'utilisateur.

- Suite à une vérification des informations envoyées, un courriel incluant votre **nom d'utilisateur** ainsi qu'un **mot de passe temporaire** vous sera acheminé.
- Un nouveau **code de sécurité** vous sera ensuite envoyé par la poste à votre adresse de travail principale.

Une fois que vous aurez les trois informations en main (nom d'utilisateur, mot de passe temporaire et code de sécurité) vous pourrez accéder au site. Lorsque vous ouvrirez la session, on vous demandera de modifier votre mot de passe.

### 2. Que faire si j'ai oublié mon mot de passe ou mon code de sécurité?

Si vous avez oublié votre mot de passe ou votre code de sécurité, cliquer sur le bouton « *Mot de passe ou code de sécurité perdu ?* » dans la page d'accès et suivez les instructions en inscrivant correctement les informations requises.

Si vous éprouvez des difficultés lors de cette étape, pour votre sécurité, vous devez réappliquer en cliquant sur « *Formulaire de Demande d'Accès* » sur la page d'accès principale pour débiter à nouveau la procédure.

### 3. Comment inscrire correctement mon numéro de permis de pratique?

Il est important de toujours inscrire votre numéro de permis de pratique en respectant les critères ici-bas:

Province de pratique	Critère pour numéro de permis de pratique
Québec	5 chiffres: ##-###
Ontario	5 chiffres: #####
Alberta	6 chiffres: ##### (peut inclure une lettre)
Saskatchewan	6 chiffres: ##### (peut inclure une lettre)
Nouvelle-Écosse	Lettre + 6 chiffres: X#####
Nouveau Brunswick	7 chiffres: ##-#####

#### 4. Qui peut s'inscrire en ligne?

Le site sécurisé d'IMS Health Canada, *Réflexion sur ma pratique*, a été développé à l'intention des médecins du Québec, Alberta, Saskatchewan, Ontario, Nouveau Brunswick et Nouvelle-Écosse.

**Note:** Le profil individuel et confidentiel de prescription n'est pas accessible aux médecins pratiquants en Colombie-Britannique, Manitoba, Île du Prince Édouard, Terre-Neuve, Territoires du Nord-ouest, Territoire du Yukon et le Nunavut, car IMS ne recueille pas d'information sur l'activité prescriptrice des médecins exerçant dans ces provinces.

Pour obtenir accès au site, remplir toutes les cases du « *Formulaire de Demande d'Accès* ».

#### 5. Une fois une session ouverte, que faire si j'ai des questions?

Si vous ne pouvez pas trouver la réponse à vos questions dans cette *Foire aux Questions*, veuillez vous référer aux documents suivants dans les onglets se trouvant dans la barre bleu pâle en haut à droite de l'écran:

- Utilisation du site : comment naviguer dans l'outil?
- Comprendre mon profil: quelle information est disponible?

Si votre question reste sans réponse après avoir consulté ces documents, prière de nous faire parvenir votre question en cliquant sur le bouton *Rétroaction* (aussi dans la barre bleu pâle en haut à droite de l'écran) ou, nous envoyer votre question par courriel au:

[reflexionsurmapratique@ca.imshealth.com](mailto:reflexionsurmapratique@ca.imshealth.com).